

SESSION 2012

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 6

ÉCONOMIE – DROIT

Le sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet est composé de deux parties indépendantes qu'il est possible de traiter dans l'ordre de votre choix. Il vous est demandé d'indiquer l'intitulé de la partie traitée.

Ce sujet comporte 2 annexes.

PARTIE RÉDACTIONNELLE (10 points)

Lors de la création d'une entreprise se pose rapidement le problème du choix de la structure juridique. Puisqu'il n'existe pas de structure idéale, il est nécessaire de prendre en compte plusieurs critères parmi lesquels le niveau de responsabilité assumé.

Présentez, sous forme structurée, les arguments juridiques illustrés d'exemples qui permettent de répondre à la question ci-dessous.

Afin de protéger son patrimoine personnel, la création d'une entreprise sous forme de société constitue-t-elle une solution pertinente ?

PARTIE ANALYTIQUE : (10 points)

À l'aide des annexes et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

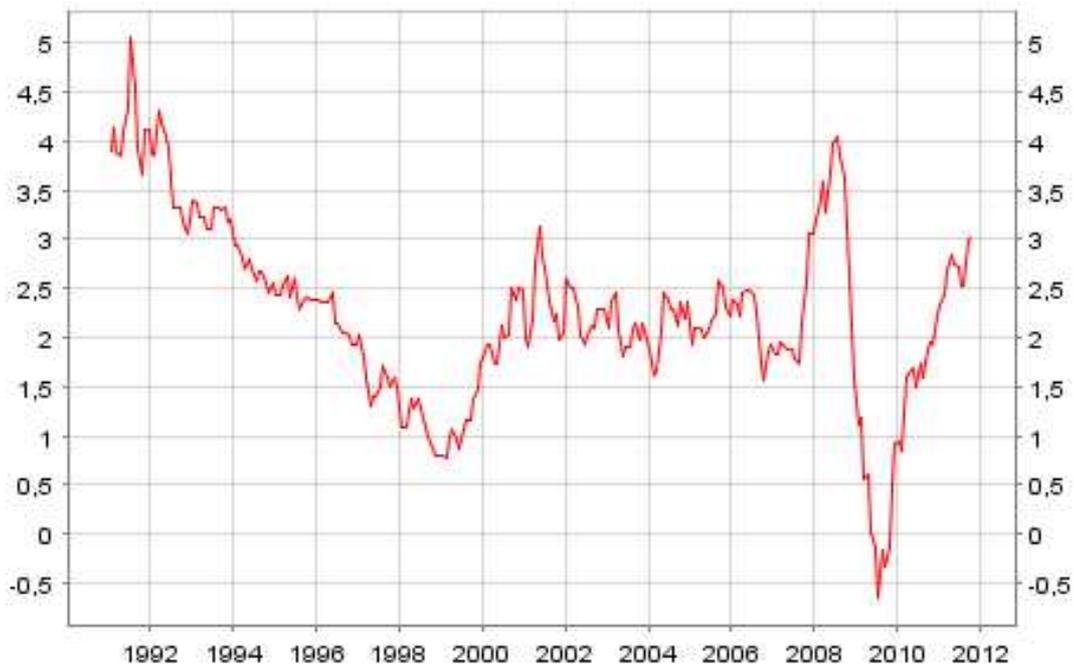
1. Commentez l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé entre 1992 et 2011.
2. Présentez puis qualifiez l'inflation évoquée par Patrick Artus, chef économiste de Natixis.
3. Relevez les arguments en faveur d'une hausse du taux directeur de la BCE.
4. Identifiez les risques liés à une augmentation du taux directeur de la BCE

Liste des annexes :

- **Annexe 1 : Indice des prix à la consommation harmonisé**
- **Annexe 2 : Pour ou contre la hausse des taux de la BCE ?**

ANNEXE 1 :

Indice des prix à la consommation harmonisé (Union Européenne)



Source : Banque Centrale Européenne

ANNEXE 2 :**Pour ou contre la hausse des taux de la BCE ? (extraits)**

L'inflation dans la zone euro est-elle dangereuse? Une hausse des taux risque-t-elle de freiner la croissance? [...]

L'inflation dans la zone euro est-elle dangereuse ?

- **NON**

Beaucoup d'économistes soulignent que le retour de l'inflation n'est dû qu'à l'envolée des cours des matières premières importées, notamment le pétrole. Du coup, pour Patrick Artus, chef économiste de Natixis, la BCE bataille en vain: "L'inflation sous-jacente, hors énergie et matières premières, ne dépasse pas 1%. Le salaire horaire moyen a même reculé de 0,5 % en un an. Une hausse des taux ne sert donc à rien: la politique monétaire ne va pas augmenter les stocks de matières premières disponibles sur la planète!" [...]

- OUI

Au contraire, certains pointent les signes inquiétants du côté des prix justifiant l'intervention de la BCE. Dominique Barbet, chef économiste de marché à BNP Paribas, observe que "il y a eu des accords salariaux en Allemagne, avec des augmentations générales de 3 à 5%", et qu'une même tendance s'observe en Autriche, aux Pays-Bas, en Belgique. Il remarque aussi que les "prix de l'immobilier en France ne se calment pas". "Il n'est pas nécessaire d'attendre que l'inflation soit galopante pour envoyer un signal", estime-t-il. Au-delà, nombre d'économistes de banque se trouvent rassurés par le message d'orthodoxie monétaire que fait ainsi passer la Banque centrale. "La BCE sait être souple, elle l'a prouvé avec la crise de l'euro, juge Gilles Moec, chef économiste de la Deutsche Bank. Elle s'est démenée pour aider les pays en difficulté, injectant massivement des liquidités et rachetant des obligations publiques. Mais il est temps, maintenant, qu'elle revienne à sa réputation de rigueur, celle qui donne confiance aux marchés financiers et permet de maintenir, à terme, les taux longs à bas niveau." Et de rappeler que la Grèce, l'Irlande et le Portugal ne représentent que 6 % de la zone euro et que la BCE doit aussi veiller aux intérêts des pays forts, à l'instar de l'Allemagne (30 % du PIB de la zone) avec ses 3,5 % de croissance.

Une hausse des taux de la BCE va-t-elle freiner la croissance ?

- OUI

"Ce n'est pas le bon timing pour monter les taux, estime Jean-Hervé Lorenzi. Le contexte budgétaire sera déjà assez difficile l'an prochain dans la zone euro, avec la mise en œuvre de plans d'austérité dans plusieurs pays. Il faut privilégier le soutien à la croissance et donc l'accès à un crédit pas cher." "Ça ne va pas aider, renchérit Christian de Boissieu. La hausse des taux directeurs de la BCE, anticipée par les investisseurs, fait déjà grimper l'euro, à plus de 1,40 dollar. Résultat? Il devient plus difficile d'exporter, ce qui handicape la reprise." Patrick Artus, lui, s'inquiète particulièrement de la situation des pays faibles de l'Europe: "C'est incohérent, peste-t-il. D'un côté, la BCE a prêté plus de 500 milliards d'euros aux banques fragiles en Grèce, en Irlande, de l'autre, en relevant le coût de leur refinancement, elle peut les acculer à la faillite." Il explique aussi qu'en Espagne, au Portugal, la plupart des crédits bancaires se font à taux variables, plus directement affectés par un relèvement du taux directeur, et donc que le loyer de l'argent va se renchérir pour les entreprises et les ménages, plombant une croissance déjà en berne. Julian Callow, chef économiste responsable de l'Europe chez Barclays Capital, estime que "la BCE aurait pu attendre quelques mois, que la reprise se précise".

- NON

"Passer de 1 à 1,25%, voire 1,50%, la hausse reste très modérée et non pénalisante sachant que les taux directeurs de la BCE sont historiquement bas, rappelle Bruno Cavalier, économiste chez Oddo Securities. Bien au-dessous de leur moyenne de 2,75% depuis la création de l'euro." Nombre d'économistes relèvent que la mini-hausse de taux de la BCE a déjà largement été anticipée par les acteurs économiques suite aux avertissements lancés par Jean-Claude Trichet et que, pour autant, personne ne s'en affole comme le montrent les enquêtes mensuelles de la Commission européenne sur le climat des affaires, plutôt optimiste. "La BCE n'ignore pas que l'Europe est encore convalescence et elle ne veut pas casser la croissance, assure Dominique Barbet, à BNP Paribas. [...]"

Par Eve Charrin et Gaëlle Macke, journalistes à *Challenges*, jeudi 7 avril 2011.